



DESCRIPTION

Le Mini Taludécor® est un élément de soutènement végétalisables à emboîtement vertical capable de retenir un talus. De par sa forme, il offre une solution plus rapide et facile à réaliser que la construction d'un mur.

Pour les murs d'une hauteur supérieure à 1 mètre, il est nécessaire de faire réaliser une étude par un bureau d'études.



FABRIQUÉ
EN FRANCE

LES + PRODUITS :

- Produit 100% recyclable, fabriqué localement
- Facile à poser
- S'adapte au profil de tous les talus

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

DIMENSIONS (EN CM) : Ø 33 cm

HAUTEUR (EN CM) : 24 cm



COLORIS DISPONIBLES



Sable



Saumon

CONDITIONNEMENT

MINI TALUDÉCOR®					
Désignation	Nombre d'unité au ml	Poids kg / unité	Condit./unité	Coloris	Code article
Hauteur 24 cm Ø 33 cm	Variable	19,2	60	Sable	530028
				Saumon	530020

PRÉCAUTIONS D'UTILISATION

Vérifiez dès réception le contenu de votre livraison, car les réclamations concernant l'aspect des produits doivent être faites avant la pose, notre responsabilité se limitant exclusivement au seul remplacement des produits défectueux.

Pour tous les produits béton qui présentent des nuances de couleur : afin que ces nuances embellissent votre réalisation, il est indispensable de procéder de la façon suivante :

- La totalité de la livraison doit être sur le chantier avant le démarrage de la pose. Pour toute commande complémentaire du même produit en réassort, mentionnez sa référence et son n° de lot (date de fabrication)
- Ne superposez jamais les palettes
- Puissez simultanément dans toutes les palettes pour obtenir un mélange harmonieux des nuances de couleurs.
- Conservez l'étiquette du produit avec le bon de livraison

CONSEILS DE POSE

USAGE ORNEMENT

Dans le cas d'une hauteur de mur inférieure ou égale à 1 m, la rangée de base sera simplement posée sur un lit de sable bien égalisé et sera enterrée sur la moitié de sa hauteur. Dans les autres cas, la réalisation d'une fondation (semelle béton mise hors gel) sera nécessaire. Prévoir la mise en place d'un drain en partie arrière suivant schéma.

USAGE SOUTÈNEMENT

1. La fondation de l'ouvrage (semelle béton) doit être mise hors gel et apte à supporter les charges de l'ouvrage. Elle sera réalisée selon les profils types ou les recommandations formulées par un bureau d'études.

2. Le premier rang est posé sur un lit de mortier sur la fondation. Les éléments constituant le premier rang seront parfaitement alignés, de niveau sur la longueur de l'ouvrage et emboîtés.

3. Le remplissage des éléments se fait au fur et à mesure du montage, rangée par rangée. Un tiers de la hauteur sera rempli avec du gravier drainant, recouvert ensuite d'une terre propre et propice au bon développement des végétaux.

4. Le remblai à l'arrière du mur est réalisé avec soin, avec un matériau drainant de type gravier 0/40 ou 20/50, à l'avancement du chantier et par couches successives de 25 cm compactées suivant les règles de l'art.

5. Le matériau de remblai sera protégé contre tout risque de contamination par le terrain naturel qui pourrait occasionner un mauvais drainage et une accumulation des eaux derrière le mur.

6. Les surfaces en contact seront nettoyées et éventuellement ébavurées lors de la pose pour obtenir une bonne planéité de pose et la meilleure surface de contact possible.

La rangée supérieure est décalée de la rangée inférieure de la valeur (d) indiquée un bureau d'études.

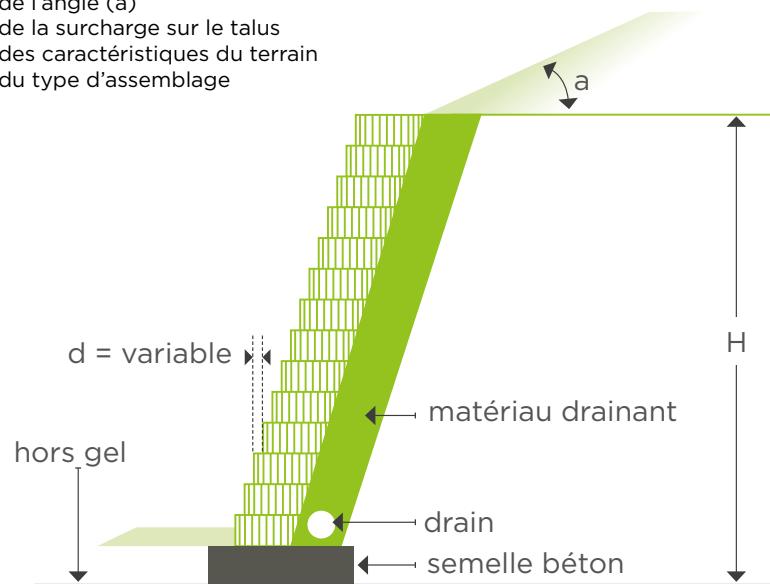
7. L'encombrement de l'engin de compactage et sa maniabilité sont des critères de choix importants, au même titre que son aptitude à compacter suffisamment le matériau sans trop solliciter les éléments ou risquer de les endommager ou encore de les déplacer.

8. Le drainage doit concerter un volume de sol aussi important que possible, et comporte une canalisation basse d'évacuation des eaux. La mise en place de cette canalisation doit se faire en prenant toutes les précautions en la matière pour éviter le colmatage du drain et l'endommagement du géotextile anti-contaminant.

Tout comme les pierres naturelles, on observe des variations de teintes. De ce fait, il est impératif de mélanger à la pose les éléments des différentes palettes afin d'obtenir une harmonie des nuances de couleurs.

d sera déterminé par un bureau d'études en fonction :

de la hauteur (H)
de l'angle (a)
de la surcharge sur le talus
des caractéristiques du terrain
du type d'assemblage



Pose avec emboîtement obligatoire quelle que soit la hauteur du mur

